



Association
des statisticiennes
et statisticiens
du Québec

www.association-assq.qc.ca

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Québec, le 29 juillet 2010, 13h00 – L'Association des statisticiennes et statisticiens du Québec (ASSQ), une association comptant plus de 110 statisticiens professionnels en ses rangs, se prononce en faveur du rétablissement de la nature obligatoire du questionnaire détaillé pour le recensement de 2011 tel que proposé par le Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie le 27 juillet 2010. Un entretien avec Martin Rioux, président de l'ASSQ, reproduit en annexe, résume certains des enjeux propres à cette décision.

Martin Rioux, président, president@association-assq.qc.ca, (450) 906-0596

Nathalie Madore, vice-présidente, vicepresident@association-assq.qc.ca, (418) 657-8732 #3925

Jean-François Plante, directeur des communications, assq@association-assq.qc.ca, (514) 340-6563

Annexe : Entretien avec Martin Rioux, Président de l'ASSQ.

L'ASSQ SE DIT DÉÇU DE LA RÉACTION DU MINISTRE TONY CLEMENT

L'Association des statisticiennes et statisticiens du Québec (ASSQ) accueille avec déception la réaction du ministre suite aux travaux parlementaires portant sur la décision d'abolir le questionnaire long du recensement.

Martin Rioux, président de l'association, dit ne pas comprendre la position du ministre alors que de façon quasi-unanime, l'ensemble de la communauté des statisticiens et des chercheurs dénoncent le changement méthodologique imposé à Statistique Canada. «Il est essentiel de conserver un caractère obligatoire à l'exercice pour assurer la représentativité des plus petits groupes» souligne M. Rioux. Il fait remarquer que le recensement ne sert pas uniquement à produire un portrait des Canadiens mais que ses données servent aussi au redressement de la plupart des sondages, que ce soit ceux réalisés par Statistique Canada ou ceux d'une multitude d'autres organisations, firmes de sondages incluses. «L'absence de données représentatives risque d'entraîner des biais qui pourraient conduire à des prises de décisions importantes faites sur de mauvaises bases.»

Le recensement dans sa forme actuelle peut bien sûr être revu et d'autres avenues sont peut-être intéressantes. Au fil des ans, les administrations publiques ont développé de nombreuses banques de données qui sont mises à jour plus souvent que les données du recensement et qui contiennent sans doute une bonne partie de l'information recueillie par le questionnaire long. Une mise en commun de ces renseignements pourrait éventuellement remplacer la tenue d'un recensement tout en fournissant des données de grande qualité. «Mais historiquement, le regroupement de banques de données administratives a toujours été perçu comme une atteinte à la vie privée beaucoup plus importante que le recensement» fait remarquer M. Rioux. «Une chose est certaine, le choix que fait aujourd'hui le ministre est l'une des plus mauvaises options envisagées puisqu'en plus de réduire considérablement la fiabilité de l'information qui sera recueillie, cette solution coûtera plus chère à administrer que le questionnaire actuel».

L'Association des statisticiennes et statisticiens du Québec a pour mission de regrouper les statisticiennes et statisticiens en vue de promouvoir la statistique et d'en favoriser la bonne utilisation. Elle compte plus de 110 membres œuvrant dans des secteurs aussi variés que les administrations publiques fédérales et provinciales, universités, centres de recherches et entreprises spécialisées.